



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 36 – 5 novembre 2021

Faits marquants

- Flexibilité accrue du certificat Covid sous certaines conditions et valable uniquement à l'intérieur de la Suisse.
- Confirmation de difficultés d'approvisionnement en matières primaires pour un grand nombre d'entreprises alimentant ainsi les tensions inflationnistes dans certains secteurs (enquête du KOF).

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 04/11	Var. vs 28/10
EUR/CHF	1,0545	-0,96%
USD/CHF	0,9128	-0,65%
SMI	12 403.05	+2,06%
Taux 10a	-0,13	-2pb

Covid-19

Situation sanitaire Suisse et Liechtenstein, 5 novembre à 13h :

	Cas confirmés source OFSP*	Décès source OFSP
Vendredi 5 novembre	887 446	10 895
jeudi 4 novembre	887 446	10 895
Mercredi 3 novembre	885 773	10 895
Mardi 2 novembre	882 992	10 893

*Office fédéral de la santé publique

Passé sanitaire : Le Conseil fédéral a assoupli les conditions d'octroi du certificat Covid (passe sanitaire suisse) à travers les mesures suivantes : 1) à partir du 16/11, la prolongation de la durée du certificat Covid à 12 mois (contre 6 mois normalement) pour les personnes guéries recevant une dose de vaccin 4 semaines après leur infection ; 2) à partir du 16/11, l'octroi du certificat Covid pour une durée de 90 jours par le biais d'un test sérologique (détectant la présence d'anticorps) positif et soulignant la présence de suffisamment d'anticorps, un procédé pouvant être réitéré afin de prolonger la validité du certificat de 90 jours supplémentaires ; 3) à partir de fin novembre, l'octroi du certificat Covid aux touristes vaccinés avec un produit autorisé par l'OMS et non plus uniquement par Swissmedic ou l'Agence européenne du médicament (ouvrant ainsi la voie au retour des touristes chinois, vaccinés avec Sinovac et Sinopharm) pour une durée de 30 jours ; 4) à partir de mi-décembre, l'octroi du certificat Covid pour une durée de 365 jours pour les personnes qui pour des raisons médicales ne peuvent être ni vaccinées ni testées. **Etant donné leur caractère dérogatoire par rapport aux règles européennes harmonisées en matière de passe sanitaire, ces mesures ne seront valables qu'à l'intérieur du territoire suisse.**

Tests : Le Conseil fédéral a pris les mesures suivantes, avec une entrée en vigueur au 15/11 : 1) poursuite de la prise en charge des tests rapides antigéniques et tests PCR salivaires groupés pendant au maximum six semaines après la première dose de vaccin injecté à des personnes ne disposant pas encore d'un certificat Covid ; 2/ fin de l'autorisation des tests antigéniques utilisant des échantillons prélevés par frottis nasal (seuls les tests antigéniques avec frottis nasopharyngé seront reconnus) ; 3/ réduction de 47 CHF à 36 CHF du budget alloué à la prise en charge des tests rapides antigéniques

Vaccination : Le Conseil fédéral a annoncé que les vaccinations de rappel seront gratuites, pour autant qu'elles correspondent aux recommandations de vaccination.

Economie

Conjoncture : En octobre, l'indice PMI pour l'industrie de Crédit Suisse s'est établi à 65,4 points, en baisse de 2,7 points en glissement mensuel (g.m). Pour mémoire, un indice PMI supérieur à 50 points signifie que les acteurs économiques anticipent des perspectives de croissance. L'indice PMI des PME compilé par Raiffaisen s'est lui établi à 51,7 points, en net repli (-12,2 points) en rythme mensuel.

Secteur financier

Banque : Credit Suisse a annoncé la réorganisation de ses activités à travers principalement (i) le regroupement des activités de gestion de fortune en une seule et même division, qui réunira les activités actuelles des divisions *International Wealth Management*, *Asia-Pacific*, et les activités de banque universelle suisse ; (ii) la cession de la division *Prime Services* (dévolue aux fonds spéculatifs) d'ici à 2022, un segment d'activité lié à l'affaire Archegos ayant coûté plus de 5 Mds CHF à la banque.

Supervision : L'autorité suisse de surveillance des marchés financiers, la Finma, s'est engagée à mettre en œuvre les recommandations du Network For Greening the Financial System (NGFS) en matière de finance durable, publiées par l'institution en marge de la COP26 de Glasgow. Pour mémoire, le NGFS est un réseau international de 83 banques centrales et superviseurs financiers investis sur les questions de finance durable, dont le siège est à Paris. Ces recommandations, non-contraignantes, du NGFS concernent (i) l'intégration des risques financiers liés au climat dans la surveillance des banques et assurances d'ici à 2022 ; (ii) la publication des risques financiers liés au climat en se fondant sur les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures du G20, d'ici à 2022 ; (iii) la communication de données à destination des décideurs politiques liés aux effets de la finance sur le climat afin de lutter contre le greenwashing des produits et services financiers.

En parallèle, la Finma a publié une communication précisant le cadre de sa surveillance en matière de prévention et de lutte contre le risque d'écoblanchiment (greenwashing) dans la gestion de placements collectifs de capitaux, dans un contexte de demande croissante de produits et services financiers durables.

Cryptoactifs : Dans le cadre du lancement de sa plateforme numérique d'échange de cryptoactifs, SIX Digital Exchange (SDX), propriétaire de l'infrastructure boursière suisse SIX, a annoncé travailler sur un projet de stablecoin (cryptoactif numérique adossée à un actif réel, émis par un organisme autre qu'une banque centrale et faisant l'objet d'une régulation) en franc suisse. Ce « jeton » (token) en franc suisse serait soutenu par la Swiss Interbank Clearing (SIC), le système centralisé de paiement de la Suisse exploité par SIX pour le compte de la Banque nationale suisse, et pourrait être lancé d'ici la fin 2021.

Secteurs non financiers

Commerce de détail : Les chiffres d'affaires du commerce de détail ont augmenté de 2,5% en termes réels en septembre 2021 en g.a.

Hôtellerie-restauration : En septembre, les nuitées dans les établissements hôteliers suisses ont augmenté de +22,5% en g.a, pour un total de 3,3 M de nuitées.

Chimie-pharmacie : Novartis a annoncé son désengagement du capital de Roche, une participation représentant un montant de 19 Mds CHF, soit un tiers des titres de capitalisation de Roche (53 M de titres). Roche prévoit de racheter ses titres.

Horlogerie : Le spécialiste suisse de montres d'occasion Watchfinder, filiale du groupe de luxe suisse Richemont, prévoit l'ouverture de nouvelles boutiques en novembre à Paris (au Printemps Haussmann), Milan et Zurich.

Industrie : Le groupe industriel suisse ABB a finalisé la vente de sa division *Mechanical Power Transmission*, de l'entreprise Dodge, à l'américain RBC Bearings pour un montant de près de 3 Mds USD.

Environnement : A l'occasion de sa participation à la COP26 de Glasgow, le président de la Confédération, Guy Parmelin, a réaffirmé l'engagement de la Suisse de réduire de moitié ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 (par rapport au niveau de 1990) et d'atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050. Par ailleurs, la Suisse a renouvelé sa contribution au fonds d'adaptation de l'ONU à hauteur de 10 M CHF (2022-2024) et à la Coalition pour le climat et l'air pur à hauteur de 8 M CHF (2022-2025). Elle a également renouvelé sa contribution aux fonds pour les pays les moins avancés à hauteur de 9 M CHF (2020-2022), ainsi qu'au fonds d'investissement climatique pour 16 M USD. La Suisse devrait enfin accord près de 10 M CHF au « High Impact Partnership on Climate Action » de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. De son côté, le conseiller fédéral en charge des Finances, Ueli Maurer, a estimé que s'il existe un risque de greenwashing dans le secteur de la finance durable, il est cependant trop tôt pour instaurer des obligations légales, le secteur évoluant très rapidement selon lui.

Matières premières : Selon une enquête auprès de 4 500 entreprises menée par le centre d'études conjoncturelles de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, le KOF, la pénurie mondiale d'approvisionnement en matières premières, notamment de puces électroniques, concernerait principalement l'industrie manufacturière, la construction, et le commerce de détail et de gros. Face à cette situation, le commerce de détail et, dans une moindre mesure, le secteur manufacturier, anticipent un rehaussement de ses tarifs. L'étude du KOF rejoint les enquêtes respectives des chambres de commerce des cantons de Vaud et de Genève qui soulignent qu'entre 70% (CCI de Vaud) et 60% (CCI Genève) des entreprises consultées connaissent actuellement des retards de livraison et des hausses des prix d'achat.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication :
Rédacteurs :

Gilles BORDES
Mathilde HEITZ, Antoine BOCOGNANO

Pour s'abonner :

berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.
Crédits visuel : Pixabay